

<https://cii.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article39>



# Lycéens

- Partir à l'étranger, pour qui ? -

Publication date: lundi 22 juin 2015

---

Copyright © Centre d'Information Internationale - Tous droits réservés

---

L'**accentuation de la mobilité des élèves** est une mesure phare du plan de renforcement de l'apprentissage de l'anglais et des autres langues étrangères annoncé fin 2022 : l'objectif est **que chaque élève puisse vivre au moins une expérience de mobilité dans son parcours scolaire.**

Pendant le lycée, il existe **différentes possibilités** pour partir à l'étranger, **de quelques jours à une année entière.**

Cette mobilité peut

- s'inscrire **dans le cadre d'un programme institutionnel** : dans ce cas elle est soit impulsée par le lycée soit à l'initiative du lycéen
- ou se faire **en-dehors de tout programme institutionnel** auquel cas c'est au lycéen et sa famille de faire toutes les démarches

## ++++ Mobilités institutionnelles

## Mobilités institutionnelles organisées par le lycée

Le **programme Erasmus+** permet le financement de **mobilités physiques** pour les lycéens qui peuvent prendre la forme d'un séjour en immersion dans un établissement scolaire/dans un établissement de formation professionnelle ou d'un stage en entreprise.

A noter qu'il est également possible de vivre des **mobilités virtuelles** grâce à la plateforme **eTwinning**, espace de créativité et d'apprentissage pour les enseignants et les élèves de 43 pays ainsi que des **mobilités hybrides** qui associent mobilités virtuelles et physiques.

*Nouveau* : l'action **Jean Monnet** permet de financer des mobilités sur la thématique de la découverte de l'Union Européenne et ses institutions.

	Programme Erasmus+	Programme Erasmus+
	Voie générale et technologique	Voie professionnelle
<b>Public concerné</b>	tous les lycéens	tous les lycéens et apprentis
<b>Durée de la mobilité</b>	collective : 2 à 30 jours  individuelle : 10 jours à 1 an	collective : 1 à 10 jours (concours de métiers)  individuelle : 10 jours à 1 an
<b>Destinations</b>	pays du programme	pays de l'Union Européenne + autres pays du monde

## Lycéens

<b>Financement</b>	bourse Erasmus+ (prise en charge des frais de voyage et de séjours) + des financements spécifiques sous conditions (revenus, transport écoresponsable)	bourse Erasmus+ (prise en charge des frais de voyage et de séjours) + des financements spécifiques sous conditions (revenus, transport écoresponsable)
<b>Reconnaissance</b>	contrat d'études et mention au baccalauréat	unité facultative de mobilité et attestation MobilitéPro  En savoir +
<b>A qui s'adresser</b>	Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale du lycée	Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale du lycée

Si le programme Erasmus+ est le programme phare en ce qui concerne les mobilités organisées par les lycées, il existe d'autres **possibilités de mobilités hors programme Erasmus+** qui sont **spécifiques à chaque établissement puisqu'elles dépendent des partenariats** qu'il a noué avec des établissements à l'étranger. L'interlocuteur privilégié pour connaître les programmes spécifiques à l'établissement est là aussi l'**Enseignant Référent pour l'Action Européenne et Internationale**.

## Mobilités institutionnelles à l'initiative du lycéen

### Séjours en immersion dans un établissement scolaire

#### – Programmes nationaux et académiques

Les **programmes franco-allemands de l'OFAJ - Brigitte Sauzay** (moyenne durée) et **Voltaire** (longue durée) - sont des **dispositifs d'échanges individuels basés sur la confiance** de chacun des deux partenaires, de leurs familles et de leurs établissements scolaires envers le système d'enseignement du pays voisin.

*Expérimentation* : le programme de mobilité de courte durée **Stéphane Hessel** dans les académies de Lyon et Grenoble pour les élèves de la 5ème à la 1ère.

	<b>Programme Brigitte Sauzay (OFAJ)</b>	<b>Programme Voltaire (OFAJ)</b>
<b>Public concerné</b>	élèves de la 4ème à la 1ère apprenant l'allemand depuis au moins 2 ans	élèves de 3ème ou 2nde apprenant l'allemand
<b>Durée de la mobilité</b>	6 mois dont 3 en Allemagne	12 mois dont 6 en Allemagne
<b>Destination</b>	Allemagne	Allemagne
<b>Financement</b>	– principe de réciprocité – forfait pour frais de voyage	– principe de réciprocité – forfait pour frais de voyage – bourse de 10 € par semaine
<b>Reconnaissance</b>	contrat d'études et mention au baccalauréat	contrat d'études et mention au baccalauréat

A qui s'adresser	professeur d'allemand	professeur d'allemand
------------------	-----------------------	-----------------------

En-dehors de l'Allemagne, il existe des **accords avec d'autres pays**. La liste des programmes d'échanges académiques est consultable sur les sites des **DAREIC**.

En ce qui concerne l'académie de Lyon, il existe des accords d'échanges avec des **pays anglophones**, des **pays hispanophones** ainsi que des accords avec **l'Italie, la Roumanie et la République Tchèque**.

### – Année dans un lycée français de l'Etranger

Le programme des bourses de mobilité pour les lycées français de Dublin, Munich, Vienne, Madrid et Barcelone offre l'opportunité de passer **l'année de première ou de terminale** dans un **lycée français du réseau AEFÉ**. Cela permet de suivre des enseignements en français tout en vivant en immersion dans un pays étranger. Les **candidatures**, qui **doivent passer par le lycée d'origine en France**, sont à déposer avant **février/mars de l'année scolaire qui précède le départ**. La FAQ du site **Eduscol** apporte un certain nombre de précisions sur ces bourses de mobilité.

S'agissant d'établissements **homologués**, l'enseignement y est conforme aux exigences, programmes, objectifs pédagogiques et règles d'organisation du système éducatif français. L'élève peut donc ensuite poursuivre sa scolarité en France.

### Séjours en-dehors du temps scolaire

#### – Echanges de jeunes Erasmus+

Ouverts aux jeunes de 13 à 30 ans, les **échanges de jeunes Erasmus+** se déroulent **en dehors du cadre scolaire**. Ils permettent à des groupes de jeunes de différents pays de se rencontrer, de vivre ensemble et de travailler sur des projets communs pendant des **périodes courtes** (5 à 21 jours). Ils peuvent être **portés par des groupes informels de jeunes ou par des organisations de jeunesse**.

#### – Programme Jeunes Ambassadeurs

Le **programme Jeunes Ambassadeurs** offre la possibilité à des lycéens de certaines régions de France (parmi lesquelles la région Auvergne Rhône-Alpes) d'effectuer un séjour de 2 semaines aux États-Unis dans le cadre d'un programme axé sur l'action citoyenne et l'engagement associatif.

#### ++++ Mobilités non institutionnelles

## Mobilités non institutionnelles pendant le temps scolaire

Il est possible de vivre une **expérience en immersion dans un lycée à l'étranger en-dehors d'un programme institutionnel**. C'est alors au lycéen et sa famille de faire les démarches et il est impératif d'en discuter avec le chef d'établissement car cela implique une **interruption** de la scolarité en France.

Les **échanges de jeunes du Rotary** offrent l'opportunité de passer une année scolaire (plutôt entre l'année de

seconde et l'année de première) dans un établissement du pays de destination avec un hébergement en famille d'accueil.

Les [organismes de séjours linguistiques](#) proposent des formules d'immersion d'un trimestre à une année en lycée et en famille d'accueil. Certains organismes proposent des aides financières sur critères sociaux mais le coût est en général supporté entièrement par le jeune.

## Mobilités non institutionnelles en-dehors du temps scolaire

Les vacances scolaires peuvent être l'occasion de vivre une expérience de mobilité, par le biais :

- d'un [séjour linguistique](#)
- d'un **chantier international de bénévoles**
- d'un **voyage Zelligja**
- d'un échange de jeunes par le biais du **comité de jumelage de sa commune**.